

De *Joseph Jouis* — an mil huit cent quarante, à *vingt* heures du matin
 ACTE DE MARIAGE de *Nicolas Jean Louis Palmery*
 âgé de *vingt quatre* ans, né à *Coulon* département de *Mayenne*
 d'et *Marie* le *sept* du mois de *Novembre* mil
sept cent quinze profession de *Propriétaire* domicilié
 à *Coulon* département de *Mayenne* fils majeur d'et *Jacques Joseph*
Palmery ancien profession de *Propriétaire* domicilié
 à *Coulon* département de *Mayenne* et de *Marie Louise Laurence*
(née de) Perillat (au préalable) et consentant l'un et l'autre.

N° 9 Palmery

Nicolas Jean Louis
 &
Joseph
Marie Louise
Clara

Et de *Marie Claire Clara Augereau* (sans profession)
 âgée de *vingt quatre* ans, née à *La Gabelle* département de *Mayenne*
 le *sept* du mois de *Novembre* mil *sept cent quinze* domiciliée
 à *La Gabelle* département de *Mayenne* fille majeure de
Jean François Jean Augereau profession de *Propriétaire* et *Joseph* de
Marie Louise Laurence profession de *Propriétaire* et *Joseph* de
 domiciliée à *La Gabelle* département de *Mayenne*
 et de *Marie Magdeleine Chabert* au préalable et consentant l'un et l'autre.

- Les actes préliminaires sont : 1° les publications de mariage faites et affichées à la
 ville de *Coulon* par et au nom de *Communes de la Gabelle*, sans opposition, les
Dimanches vingt quatre et vingt six du mois de *Novembre*.
 2° celle de *naissance* de *Paulin Jules* & *Marie*.
 3° *Donnaignage* de la mère de l'épouse constatant que ses parents
 n'ont point *Marie Magdeleine ou Louis Marie*, ou est *commis* dans
 l'acte de *naissance* & de sa *filles*.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi
 que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits
 et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un *Marie Louise Clara*
Augereau & l'autre *Victorin Jean Louis Palmery*

En présence de *Jean Louis* marié *Vicomte* domicilié à *Coulon*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt six* ans, profession de *Créancier*
 sans et *Joseph*

De *Jacques Joseph Augereau* *Propriétaire* domicilié à *La Gabelle*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt quatre* ans, profession de *Propriétaire*
 et de *la future épouse*

De *Jacques Charles Alexandre* *Créancier* domicilié à *La Gabelle*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt six* ans, profession de *Propriétaire*
 & *Joseph* du lieu *ancien* *Propriétaire* *ancien* *Propriétaire*

Et de *Jacques Charles* *Créancier* domicilié à *La Gabelle*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt six* ans, profession de *Propriétaire*
 et de *la future épouse*

Après quoi, moi *Jacques Auguste* *Officier* *Public* *de* *la* *Commune* *de* *La* *Gabelle*
 faisant fonctions d'Officier public de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites
 parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publi-
 quement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les
Parents *les* *époux* *ainsi* *que* *le* *présent* *Officier* *Public* *et* *le* *Procureur* *de* *la* *Commune*
 la mère de l'épouse au préalable.

J. Palmery *J. Augereau* *J. Palmery*
J. Augereau *J. Augereau* *J. Augereau*
J. Augereau *J. Augereau* *J. Augereau*



De *Joseph Jouis* — an mil huit cent quarante, à *vingt* heures du soir
 ACTE DE MARIAGE de *Jean Louis Augereau*
 âgé de *vingt six* ans, né à *La Gabelle* département de *Mayenne*
 le *sept* du mois de *Novembre* mil
sept cent quinze profession de *Créancier* domicilié
 à *La Gabelle* département de *Mayenne* fils majeur d'et *Jacques Joseph*
Augereau ancien profession de *Créancier* domicilié
 à *La Gabelle* département de *Mayenne* et de *Marie Louise Laurence*
(née de) Perillat (au préalable) et consentant l'un et l'autre.

N° 10 Augereau

Vicomte
 &
Joseph
Marie Louise
Clara

Et de *Marie Louise Clara Augereau* (sans profession)
 âgée de *vingt quatre* ans, née à *La Gabelle* département de *Mayenne*
 le *sept* du mois de *Novembre* mil *sept cent quinze* domiciliée
 à *La Gabelle* département de *Mayenne* fille majeure de
Jean François Jean Augereau profession de *Propriétaire* et *Joseph* de
Marie Louise Laurence profession de *Propriétaire* et *Joseph* de
 domiciliée à *La Gabelle* département de *Mayenne*
 et de *Marie Magdeleine Chabert* au préalable et consentant l'un et l'autre.

- Les actes préliminaires sont : 1° les publications de mariage faites et affichées en l'église
Commune de la Gabelle, sans opposition, les *Dimanches* *vingt quatre* *et* *vingt six* du
 mois de *Novembre*.
 2° celle de *naissance* de *Paulin Jules* & *Marie*.
 3° *Donnaignage* au préalable constatant que ses parents
 n'ont point *Marie Magdeleine ou Louis Marie*, ou est *commis* dans
 l'acte de *naissance* & de sa *filles*.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public,
 ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les
 droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un *Marie Louise Clara*
Augereau & l'autre *Victorin Jean Louis Palmery*

En présence de *Jean Louis* marié *Vicomte* domicilié à *Coulon*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt six* ans, profession de *Créancier*
 sans et *Joseph*

De *Jacques Joseph Augereau* *Propriétaire* domicilié à *La Gabelle*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt quatre* ans, profession de *Propriétaire*
 et de *la future épouse*

De *Jacques Charles Alexandre* *Créancier* domicilié à *La Gabelle*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt six* ans, profession de *Propriétaire*
 & *Joseph* du lieu *ancien* *Propriétaire* *ancien* *Propriétaire*

Et de *Jacques Charles* *Créancier* domicilié à *La Gabelle*
 département de *Mayenne* âgé de *vingt six* ans, profession de *Propriétaire*
 et de *la future épouse*

Après quoi, moi *Jacques Auguste* *Officier* *Public* *de* *la* *Commune* *de* *La* *Gabelle*
 faisant fonctions d'Officier public de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites
 parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publi-
 quement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les
Parents *les* *époux* *ainsi* *que* *le* *présent* *Officier* *Public* *et* *le* *Procureur* *de* *la* *Commune*
 la mère de l'épouse au préalable.

J. Augereau *J. Augereau* *J. Augereau*
J. Augereau *J. Augereau* *J. Augereau*
J. Augereau *J. Augereau* *J. Augereau*